

## « Caius Lucretius [...], marchand de couleurs de la rue du fabricant de courroies ».

### Réflexions critiques sur les concentrations de métiers à Rome

Nicolas Monteix\*

En dépit d'une absence chronique de définition, l'idée de regroupement topographique est très forte dans les études récentes sur les espaces de production du monde romain. Initialement développée à partir de l'exemple de l'Vrbs, et reposant sur des indices topographiques majoritairement transmis par l'épigraphie funéraire, cette théorie s'est progressivement étendue au reste de l'empire jusqu'à donner naissance à la notion de « quartier artisanal », qui suppose que certaines portions de l'espace urbain étaient vouées à la seule fonction productive.

Après un détour par les concepts de la géographie urbaine, une analyse critique des mentions de localisation dans les inscriptions d'hommes de métier à Rome est développée. Avec un corpus de 138 inscriptions, certaines redondances de formulation permettent de proposer une hypothèse sur les raisons qui ont amené ces praticiens à indiquer leur lieu d'exercice dans leur épitaphe. Si une idée de « quartier » doit être maintenue, elle ne saurait se distinguer de l'espace vécu, incluant l'ensemble du paysage urbain. Pour le domaine des activités économiques, seule la notion de concentration paraît opératoire, bien qu'elle ne constitue qu'un constat initial et non une interprétation en soi.

Depuis une trentaine d'années, le regroupement topographique des activités de production dans les villes du monde romain apparaît comme un fait acquis, perçu dans les textes et validé par les découvertes archéologiques : les artisans, mus par un instinct grégaire ou enfermés par les autorités de la ville dans des espaces réservés, auraient tendance à installer leurs ateliers dans les mêmes rues, jusqu'à former des « quartiers » spécialisés. L'une des principales difficultés de cette interprétation est qu'elle cache, derrière un terme du langage courant, une entité spatiale rarement définie et qu'elle contient des processus économiques, sociaux, voire politiques, trop implicites.

Si l'étude de la topographie des métiers<sup>1</sup> vise à comprendre la construction de l'espace urbain par l'angle de la production économique, il est indispensable de reconsidérer la notion de quartier quitte à l'abandonner en raison de son imprécision et de son inadéquation avec les objets de la recherche.

#### Considérations historiographiques et épistémologiques

Les réflexions sur la topographie des métiers se situent à la croisée de l'histoire urbaine et des recherches sur les modes de production dans l'Antiquité, deux domaines considérablement renou-

---

\* Université de Rouen – GRHIS (EA 3831). Pour leurs remarques et leurs conseils lors de la lecture de cet article, j'adresse mes plus vifs remerciements à N. Laubry et à C. Courrier.

<sup>1</sup> Pour éviter toute limitation entraînée par l'emploi du terme d'artisanat, je définis les métiers urbains comme suit : « Activités fondées sur la mise en œuvre d'un savoir technique, nécessitant l'emploi d'outils (cognitifs ou matériels) et qui tendent au dégagement d'une plus-value ». Cf. MONTEIX 2011.

velés au cours des dernières décennies. Pour le monde romain, si les exemples issus du domaine hellénique – en particulier l'idéaltype du Céramique d'Athènes ou les écrits théoriques de Platon – ont pu servir de source d'inspiration pour développer l'idée des « quartiers artisanaux », ce sont les recherches pionnières de Jean-Paul Morel qui ont posé les fondations de leur définition<sup>2</sup>. Qu'il me soit permis, au risque d'un affadissement évident, d'extraire les trois caractéristiques principales de la topographie des métiers à Rome mises en évidence par ces travaux : (1) ils se regroupaient dans des quartiers dominés par une activité – sans exclusive cependant –, (2) ce qui se traduirait par l'adoption de toponymes ; (3) fréquemment, la concentration s'effectue à proximité d'édifices religieux.

Il est frappant de constater que ces traits distinctifs intègrent les réflexions menées par les géographes sur la notion de quartier<sup>3</sup>.

Le regroupement par activité renvoie ainsi à l'analyse fonctionnaliste, dérivée des théories de sociologie urbaine développées par l'École de Chicago : dans ce modèle théorique, la ville nord-américaine est divisée en zones définies selon leur fonction principale et réparties en cercles concentriques<sup>4</sup>. Ces principes sont ceux qui, souvent implicitement, justifieraient l'utilisation du concept de quartier dans la ville romaine, en dépit du mélange à la fois social et fonctionnel qui la définit<sup>5</sup>. De plus, eu égard aux sources disponibles pour une histoire urbaine antique, ce modèle s'avère également peu approprié à l'usage : le quartier n'y est qu'une composante formelle, utilisée pour une analyse globale à l'échelle de la ville ; sauf à considérer les limites d'une fouille comme une fraction homogène d'un ensemble urbain, aucun site ne peut être véritablement étudié avec une vision aussi large<sup>6</sup>.

Une seconde approche dans l'étude du quartier s'est développée dans les sciences sociales à partir

des années 1970, rapidement reprise et territorialisée par les géographes : le quartier devient alors un espace vécu, appréhendé à travers la perception qu'en ont les individus le fréquentant. Bien que moins développée que l'analyse traditionnelle, cette sensibilité est déjà présente dans les descriptions proposées pour Rome par J.-P. Morel<sup>7</sup>.

Après quarante ans d'évolution, il est encore difficile, pour les géographes, de proposer une définition figée du quartier : alors que certains, dans la lignée des analyses fonctionnalistes, insistent sur l'homogénéité et la possible délimitation de cet espace infra-urbain, d'autres soulignent l'idée d'une représentation de l'espace par les individus, distincte des cadres administratifs<sup>8</sup>. Cette polysémie dans la pratique géographique actuelle inciterait à ne pas utiliser *a priori* le terme de « quartier » dans les interprétations historiques, en dépit de son apparente familiarité, mais à en faire, éventuellement, un espace à définir. En limitant le discours aux seules activités de production, il semble plus prudent, d'un point de vue autant sémantique qu'épistémologique, de s'interroger sur les formes prises par leurs concentrations. Rome apparaît comme un champ d'étude remarquable sur ce point : par sa stature de mégapole, les éventuels phénomènes de regroupement ne sauraient y être qu'amplifiés, tout en permettant une analyse détaillée. Cette contribution vise à dresser la topographie des métiers dans la Ville, pour tenter d'y discerner des concentrations et d'en expliquer les raisons.

Les associations entre un nom de métier et un lieu, permettant d'étudier la topographie des activités professionnelles à Rome, sont de quatre types. Viennent tout d'abord les toponymes forgés à partir de noms de métier qui, retranscrits dans des textes littéraires ou des inscriptions, traduisent la parfaite fusion entre l'activité et le lieu. Il importe cependant de déterminer le moment et les raisons de cette

<sup>2</sup> MOREL 1987, p. 142-144 ; MOREL 1992, p. 297-298 ; MOREL 2001, p. 253.

<sup>3</sup> Pour un aperçu synthétique de l'évolution de cette notion dans la recherche géographique, voir HUMAIN-LAMOURE 2007.

<sup>4</sup> PARK, BURGESS, MCKENZIE 1925.

<sup>5</sup> Il suffira d'observer le plan de nombreuses maisons pompéiennes ou de certains fragments de la *Forma Urbis Romae* pour percevoir les boutiques en façade des espaces d'habitation, signe indéniable de mixité 'fonctionnelle', économique et sociale.

<sup>6</sup> L'une des rares applications explicites de ce modèle à la ville antique a été menée – sans porter l'adhésion – par R. RAPER (1977) à Pompéi.

<sup>7</sup> « Ces dénominations sont intéressantes en ce qu'elles attestent, s'il en était besoin, la place de l'économie dans la vie quotidienne et dans les représentations collectives de Rome » (MOREL 1987, p. 143).

<sup>8</sup> « Quartier. Fraction du territoire d'une ville, dotée d'une physionomie propre et caractérisée par des traits distinctifs lui conférant une certaine unité et une certaine individualité » (MERLIN, CHOAY, 1988, s.v. « Quartier », p. 557). Voir les critiques adressées à cette définition par M. LUSSAULT (dans LÉVY, LUSSAULT 2003, s.v. « Quartier », p. ■■■).

« Quartier : le mot désigne en vérité une catégorie particulière d'être géographique qui relève de l'« espace vécu », d'une certaine communauté d'appartenance et d'une représentation de celle-ci, avec des lieux repères et des lieux centraux. Il correspond rarement aux maillages statistiques ou gestionnaires » (H. THÉRY dans BRUNET 2005, s.v. « Quartier », p. 371).

fusion pour ne pas faire sombrer le paysage urbain dans un fixisme anhistorique. Les épitaphes indiquant le métier du défunt, ou plus rarement du seul dédicant, constituent une seconde série de témoignages où la localisation renvoie à un espace vécu et devraient, par là, donner une image plus fiable de la localisation, à condition de réussir à proposer une datation pour l'inscription. Une troisième série d'attestations provient des textes littéraires, dans le cadre de tableaux souvent rédigés par une personne extérieure à la zone et qui ne cherche pas à dresser une description autre qu'anecdotique, à de rares exceptions près. Théoriquement, le quatrième groupe de témoignages devrait résulter des fouilles réalisées dans le périmètre urbain ; cependant la bibliographie sur Rome reste particulièrement pauvre à ce sujet, probablement faute de réel intérêt en la matière.

Dans le cadre de ces réflexions sur les concentrations de métier à Rome, j'utiliserai essentiellement les inscriptions funéraires, non seulement en raison de leur exploitation antérieure par J.-P. Morel, mais surtout de leur plus grande affinité théorique avec l'idée de retranscription d'un « espace vécu »<sup>9</sup>. Sur 533 inscriptions indiquant un métier, relevées dans le *CIL* ou dans les *indices* de l'*Année épigraphique*, 138 (26%) mentionnent un toponyme ou un repère géographique permettant la localisation d'une activité. Par-delà la valeur absolue, et replacé dans plus de deux siècles d'histoire de Rome, ce nombre apparaît d'autant plus réduit que 31 textes renvoient à 22 localisations non identifiables car trop générales<sup>10</sup> ou soumises aux seules hypothèses faute de confrontation avec d'autres sources<sup>11</sup>. Cependant, ce corpus, qui localise 64 noms de métiers différents permet d'engager une fructueuse réflexion sur la répartition des activités au sein de la Ville, tout en offrant la possibilité d'une analyse critique de la valeur de ces inscriptions comme source documentaire.

<sup>9</sup> La sélection a été chronologiquement limitée – quand c'était possible et patent – aux périodes tarde-républicaine et impériale, sans prendre en considération, ni les épitaphes tardives et/ou chrétiennes. Deux inscriptions votives ont été également prises en compte. Il va de soi que cette étude n'a pas la prétention de constituer une étude exhaustive de cette série d'inscriptions. De nombreuses pistes d'enquête pouvant être suivies à travers ce corpus particulier ont été volontairement écartées, soit parce qu'elles ont été traitées par d'autres, comme l'onomastique des métiers attestés sur la *Via sacra* (PAPI 2002), soit parce qu'elles n'auraient qu'une influence marginale sur ces réflexions visant à caractériser les formes spatiales de concentrations d'activités.

<sup>10</sup> La mention d'un *tabellarius a Ripa* (*CIL* VI, 9918) renvoie aux rives du fleuve, sans autre précision (pour des considérations générales sur

## Les affres de la toponymie

Le premier marqueur de la concentration des métiers à Rome serait l'adoption de toponymes construits sur le nom de ces activités, et éventuellement consacrés par un usage récurrent. Pour clarifier la valeur topographique de ces appellations dans l'histoire urbaine, une distinction peut être opérée entre les différents types de toponymes. Les premiers renvoient à des groupements relatifs, soit des descriptions, faites dans les textes, ou plus rarement dans les inscriptions, qui signalent la présence en un point spécifié – ou non – de plusieurs hommes de métier exerçant la même activité<sup>12</sup>. Les inscriptions ne renseignent que rarement sur ce type de groupement : une seule, mutilée, signale la présence d'un *coactor argentarius* installé *inter aerarios*, ce qui ne précise que la spécialité de cet encaisseur probablement dans les ventes aux enchères de bronze ou d'objets en bronze, même si une concentration de bronziers apparaît également<sup>13</sup>. Les textes littéraires peuvent également indiquer des regroupements de praticiens d'un métier. Ainsi, lorsque Varron explique l'étymologie des noms des quatre premières régions urbaines, il cite le *Cérémonial des Argées*. Ce texte rassemble dans un circuit les 27 *sacraria* disposés de part et d'autre de la limite de la Ville ; un de ces sanctuaires est indiqué *in figlinis*<sup>14</sup> : la concentration d'ateliers céramiques est apparue suffisamment importante au rédacteur inconnu de ce texte pour qu'il les utilise comme point de repère. La construction d'une *porticus* par les édiles en 192 av. J.-C., permet à Tite-Live de nous signaler incidemment un regroupement de charpentiers (*lignarii*) à l'extérieur de la *porta trigemina*<sup>15</sup>. Si le but de l'auteur est de rendre explicite cette localisation à ses lecteurs, la précision toute relative de la localisation n'aurait d'autre vocation que d'indiquer un point reconnaissable dans l'espace entre la porte et – disons – l'en-

ce problème, se reporter à P. LIVERANI, *LTUR* IV, s.v. « Ripa Veientana », p. 206-207).

<sup>11</sup> La liste des toponymes non localisés est reportée en annexe. Pour les hypothèses de localisations les concernant, cf. *LTUR* I-V, s.v.

<sup>12</sup> Les groupements relatifs, qu'ils soient ou non localisés avec précision par rapport à un lieu, ne sont pas, au strict sens du terme, des toponymes, faute d'avoir été consacrés par l'usage.

<sup>13</sup> *CIL* VI, 9186. La restitution utilisée ici [*a[rgentari ?] | coactor(is)*] est celle proposée par J. ANDREAU (1987, p. 165-166). Sur l'évolution des activités des *coactores*, cf. ANDREAU 1987, p. 139-167.

<sup>14</sup> Varr., L., 5, 50. Sur ce sanctuaire, voir F. COARELLI, *LTUR* I, s.v. « Argei, Sacraria », p. 123 ; sur les ateliers, voir F. ASTOLI, *LTUR* II, s.v. « Figlinae (in figlinis) », p. 252-253.

<sup>15</sup> Liv., 35, 41, 10.

droit où se dresserait par la suite la *porticus Aemilia*, soit, grossièrement entre l'Aventin et le Tibre<sup>16</sup>. La présence – de dépôts ? – de charpentiers regroupés là faciliterait ainsi cette localisation.

Dans les deux exemples évoqués – qui pourraient à loisir être complétés par d'autres – il ne saurait évidemment être question de nier l'existence d'un regroupement de praticiens. Cependant, la portée de ces mentions doit être relativisée et insérée dans un contexte chronologique chaque fois que c'est possible : l'absence de transformation de cette particularité en véritable toponyme ravale l'indication de ce groupement au rang de constat éphémère et interdit de supposer l'existence pérenne d'un « quartier » de production céramique ou de charpentiers.

Dans d'autres cas, les regroupements ont suffisamment duré ou marqué la conscience collective voire le paysage urbain pour être transformés en toponymes. Ces appellations, quand elles sont forgées sur des noms de métier, peuvent indiquer l'existence d'une concentration des praticiens de cette activité ; il convient cependant de faire preuve de prudence et de chercher à cerner l'histoire du toponyme avant de l'exploiter. Je ne renverrais ici qu'au seul *uicus sandaliarius* – « quartier dit du confectionneur de sandales » – dont le nom semble renvoyer à une nomenclature 'officielle' éventuellement développée lors de la réorganisation des *uici* par Auguste, comme en attesterait un autel voué aux Lares de l'empereur par les magistrats de cette subdivision de la Ville<sup>17</sup>. Ce toponyme génère immédiatement l'idée qu'une activité de fabrication de sandales a été suffisamment pérenne dans cette fraction de Subure pour lui donner son nom. À la fin du I<sup>er</sup> s. de notre ère, ce quartier nous est présenté par Martial comme un endroit où l'on trouve près de l'Argilète, outre une improbable barbière sujet de l'épigramme, de nombreux cordonniers (*sutores*) qui domineraient le paysage urbain<sup>18</sup>. En revanche, près d'un siècle plus tard, Aulu-Gelle se rend dans le [*uicus*] *Sandaliarius* pour y fréquenter les *librarii*<sup>19</sup>. Simple différence d'appréciation très subjective ou changement d'orientation économique ? La difficulté de la réponse s'accroît si l'on estime que le

nom du *uicus* dérive originellement de la présence d'une statue d'Apollon *sandaliarius*<sup>20</sup>. Quelle que soit la justesse du « bruit de fond » sur lequel se fonde l'adoption d'un toponyme, sa simplicité est toujours trompeuse et réductrice.

Si une seule inscription suffisait à appuyer cette nécessaire méfiance envers les toponymes, ce serait l'épithète de Caius Lucretius et de son frère : *pigmentarii*, fabricants ou vendeurs de pigments, les deux hommes ont exercé dans le *uicus lorarius*, la rue des fabricants de courroies<sup>21</sup>. Le paradoxe de cette situation où le métier fait mentir le toponyme pourrait s'évaluer avec plus de précision en exploitant des statistiques décrivant les différents métiers d'une rue à un moment donné, voire leur évolution. À titre d'exemple, je me permets de me tourner vers Paris médiévale. Le relevé de la taille imposée en 1292, sous le règne de Philippe-le-Bel, a été intégralement conservé et permet d'avoir une vision synchrone des habitants de la ville et de leur activité quand ils habitent sur leur lieu d'exercice<sup>22</sup>. Trois exemples de rues, issues de deux paroisses de l'Île de la Cité, peuvent illustrer le rapport entre toponymie et topographie des métiers (fig. 1). À la Vieux-Draperie, la seule activité liée au textile est celle de Raoul, tailleur de robes, l'un des plus faiblement imposés parmi les gens de métiers ; sa condition n'est de toute façon pas celle d'un drapier, marchand de tissu. La rue de la Barillerie ne présente qu'un tonnelier, situé dans la moyenne haute des imposables. Tous les autres métiers de cette rue n'ont aucun rapport avec la production des tonneaux ; bien au contraire, il existe une véritable concentration d'orfèvres. Il n'y a qu'En la Péleterie où le toponyme renvoie, en nombre d'ateliers, une image relativement juste de l'activité de production en 1292. Quoi que traités rapidement, ces trois exemples montrent la difficulté à fonder un raisonnement topographique sur les seuls toponymes.

Les groupements d'activités perçus à travers l'interprétation des toponymes restent d'un emploi délicat. Ils indiquent que certains praticiens de métiers ont pu se regrouper dans des portions suffisamment restreintes de la Ville au point de donner

<sup>16</sup> Selon F. COARELLI (1992, p. 94-95), l'expression *extra portam Trigemnam* ne renverrait pas aux abords immédiats de la porte.

<sup>17</sup> *CIL VI*, 448 (*ILS* 3614). Sur les questions soulevées par la formation des toponymes et par l'éventuelle différence entre les origines de la nomenclature, voir FALLOU, GUILHEMBET 2008, p. 177-185.

<sup>18</sup> *Mart.*, 2, 17, 1-3.

<sup>19</sup> *Gell.*, 18, 4, 1.

<sup>20</sup> Cette statue d'Apollon est attestée par Suétone (*Aug.*, 57, 3). Selon F. COARELLI (*LTUR I*, s.v. « Apollo sandaliarius », p. 57), son épithète pourrait être issue soit d'une caractéristique stylistique de la statue, soit de la présence de fabricants de sandales.

<sup>21</sup> *CIL VI*, 9796.

<sup>22</sup> GÉRAUD 1837.

La Viez-Draperie (32 feux)		En la Péleterie (14 feux)		Rue de la barillerie (23 feux)	
<b>Gantier</b>	<b>2</b>	Cordonnier	2	Cordonnier	1
Fournier [ <i>fornier</i> ]	1	<b>Pelletier</b>	<b>4</b>	Sellier	1
Barbier	1	Fabricant de pinces [ <i>pincéteur</i> ]	1	<b>Orfèvre</b>	<b>11</b>
Tailleur de robes	1			Ouvrière de soie	1
Pâtissier [ <i>pastéer</i> ]	1			Changeur	1
Cuisinier / traiteur [ <i>keu</i> ]	1			Barbier	1
Verrier	1			<b>Tonnellier [<i>barillier</i>]</b>	<b>1</b>

Fig. 1. Trois exemples de rapport entre toponyme et concentration de métiers à Paris en 1292. En gras est indiqué le métier présentant le plus grand nombre de praticiens ; en gras italique le métier dont est issu le toponyme (données d'après GÉRAUD 1837, p. 135-138).

l'impression d'y dominer le paysage. Toutefois, cette hégémonie sur le territoire vécu ne doit être prise en considération que pour le moment de la rédaction du témoignage. Il ne s'agira que d'une forme de concentration horizontale de la production<sup>23</sup>, potentiellement éphémère. En revanche, cette situation a pu perdurer suffisamment pour devenir un point de repère dans le paysage, ce que nous percevons par la forme d'un toponyme. En ce cas, la plus grande prudence doit également être observée, en particulier quant à la durée effective de ce groupement : la mémoire toponymique a des rythmes différents de ceux de la vie des hommes<sup>24</sup>. Enfin, il convient de se poser la question de la nature de cette fixation du toponyme : est-elle « imposée » (ou sanctionnée) par la mise en place d'un cadre administratif ou bien renvoie-t-elle simplement à l'usage des habitants de la ville ?

### Témoignages : l'espace vécu des praticiens de métiers

Cette influence de l'usage et du vécu sur la toponymie peut se percevoir à une autre échelle, plus parcellaire mais moins filtrée par la sanction du temps, en analysant la façon dont les gens de métiers expriment leur rapport à l'espace. À partir de la mention dans leur épitaphe de leur lieu d'exercice, il est pos-

sible de dresser des cartes mentales de la ville, mais aussi, en déchiffrant ces représentations, de cerner la répartition topographique des activités dans l'espace urbain.

Les indications de localisation reportées dans les 138 inscriptions de Rome ont été soumises à un traitement analytique pour déterminer les grandes catégories de lieux employés. Un second stade d'analyse a permis de cerner avec plus de précision la nature du point de repère utilisé dans les épitaphes.

Cinq catégories ont été mises en évidence, une seule inscription, déjà mentionnée, n'utilisant qu'une localisation relative à d'autres activités (fig. 2, a). Quelques épitaphes renvoient à deux indications topographiques, soit que la seconde permette de lever une ambiguïté propre à la première, comme pour ce *negotiator aerarius et ferrarius* qui se situe *sub aede Fortuna ad lacum Aretis*<sup>25</sup>, soit que le toponyme employé puisse être interprété de deux manières<sup>26</sup>. La majorité des inscriptions renvoie à des éléments marquants de l'architecture urbaine, qu'il s'agisse d'édifices ou d'éléments plus associés à la parure urbaine (autels, vestiges de l'enceinte servienne, fontaines, etc.). Le second groupe d'épitaphes indique une localisation tirée de la nomenclature des rues ou des quartiers : si seule la *Sacra uia* renvoie directement à une rue, certains *uici*, par-delà le débat existant sur la traduction de ce terme<sup>27</sup>,

<sup>23</sup> Cf. *infra* p. 12.

<sup>24</sup> Il suffirait ici de renvoyer à une inscription de Naples mentionnant – au III<sup>e</sup> ou au IV<sup>e</sup> s. – une *Regio primaria Herculaniensium* (CIL X, 1492 ; ILS 6459). Son nom paraît renvoyer au déplacement d'Herculanium à Naples des habitants ayant survécu à l'éruption du Vésuve. Deux à trois siècles après l'événement, le toponyme est resté, sans que l'on puisse avoir une idée sur le maintien d'une population descendant effectivement des rescapés de la catastrophe.

<sup>25</sup> CIL VI, 9664 (ILS 7536). Le renvoi au seul temple de Fortune aurait été d'une grande imprécision, plus d'une vingtaine ayant été individualisée à Rome. La mention supplémentaire de la fontaine d'Ares permettait proba-

blement aux lecteurs de l'épitaphe d'identifier le temple mais aussi de localiser avec une plus grande précision le lieu d'exercice dans ses environs. Cf. C. LEGA, *LTUR* III, s.v. « Lacus Aretis », p. 165.

<sup>26</sup> CIL VI, 9714 (ILS, 7510 ; AE 1997, 104), qui mentionne un *num(m)ularius a Mercurio Sobrius*, par ailleurs uniquement attesté en lien avec le *uicus (Mercurius) sobrius*. Une explication de Festus (382, 383 L) indique que l'épiclèse vient de la particularité des libations, effectuées avec du lait au lieu du vin (cf. D. PALOMBI, *LTUR* V, s.v. « Vicus Sobrius », p. 190). On supposera l'existence d'un temple où ce rite était effectué.

<sup>27</sup> Sur cette question, voir TARPIN 2002, p. 87-92, TARPIN 2008, p. 36 et FALLOU, GUILHEMBET 2008, p. 179-181.

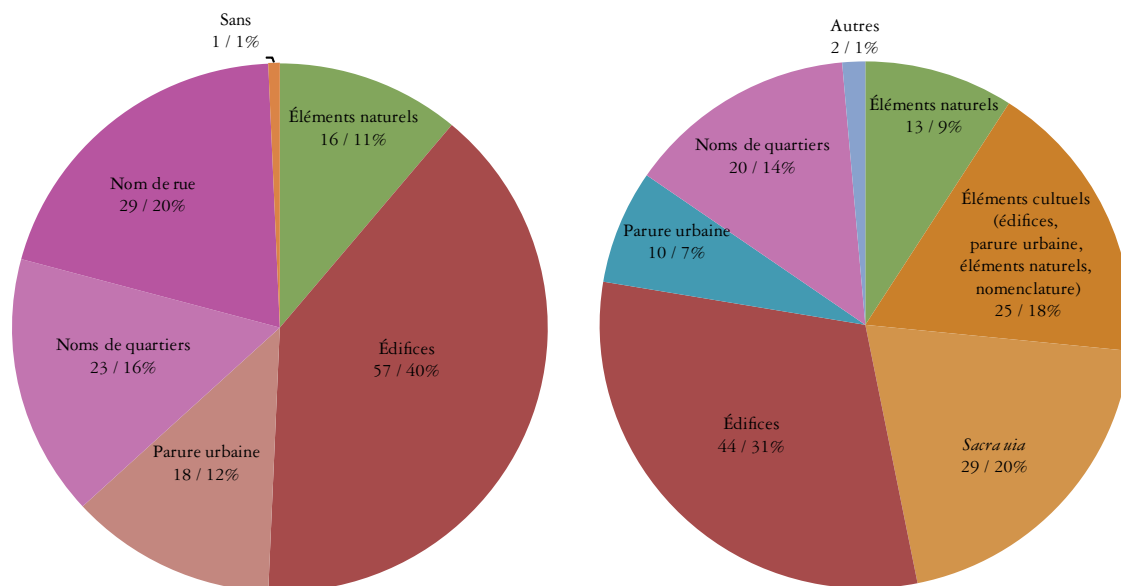


Fig. 2. Répartition des toponymes en fonction des repères utilisés pour la localisation. À gauche, division selon cinq critères principaux. À droite, les éléments liés à sphère religieuse ont été dissociés. N.B. : les inscriptions comportant deux toponymes sont indiquées à deux reprises.

pourraient parfois renvoyer à un axe viaire – ou aux bâtiments circonscrivant cet axe – plutôt qu'à un espace administratif<sup>28</sup>. Enfin, à une échelle légèrement plus petite, le dernier groupe d'inscriptions donne des positions plus générales, calquées sur des éléments tirés de la topographie naturelle de Rome, qu'il s'agisse des collines ou du fleuve<sup>29</sup>.

En changeant de point de vue et en s'intéressant plus aux fonctions qu'aux formes prises par les repères urbains, il est possible de percevoir différemment le choix des localisations mentionnées (fig. 2, b). Un premier constat donnerait une certaine validité aux suggestions de J.-P. Morel : 54 inscriptions (39%) utilisent un point de référence ayant trait à la religion, qu'il s'agisse de temples, de *luci*, d'autels ou de parcours processionnels. Cependant, deux observations réduisent la portée de ce

constat. Tout d'abord, 29 inscriptions relèvent de la seule *Sacra uia*, ce qui constitue une concentration anormale par rapport au reste du corpus établi, j'y reviendrai plus loin. Le second point, plus difficile à établir avec certitude, est que certains noms d'autels renvoient non seulement à une structure de sacrifice mais aussi à un nom de *uicus*<sup>30</sup>. En ce cas, l'influence de la religion, sous la forme d'un autel compitalice, aurait porté sur la nomenclature des quartiers, cette dernière ayant été reprise dans un second temps par nos inscriptions. En tenant compte de ces deux remarques, les repères religieux restent sensiblement plus nombreux que les autres ; cette légère surreprésentation ne doit pas être interprétée autrement que comme une image déformée du paysage urbain<sup>31</sup>. Au-delà de cette considération, une dernière observation parmi d'autres doit

<sup>28</sup> Sauf pour des cas particuliers, comme le *uicus Tuscus* (cf. E. Papi, *LTUR V*, s.v. « Vicus Tuscus », p. 195-197) et le *uicus Iugarius* (cf. P. Virgili, *LTUR V*, s.v. « Vicus Iugarius », p. 169-170), il est particulièrement difficile de déterminer si la mention d'un *uicus* dans ces épitaphes renvoie aux quartiers réorganisés par Auguste ou bien à une perception vécue de ces espaces, qu'il s'agisse alors d'une fraction de ces quartiers ou des bâtiments entourant la rue principale. Notons également qu'il serait difficile de déterminer la raison du choix d'une nomenclature 'officielle' : reprise d'une nomenclature préexistante ? Décision du pouvoir impérial ?

<sup>29</sup> Des deux épitaphes renvoyant au Tibre, une seule (*CIL VI*, 9918, cf. *supra* n. 10) pourrait utiliser le fleuve comme repère. En revanche, pour

la seconde (*AE* 1991, 264), celle d'un *purpurarius a transtiberim*, j'ai considéré que la localisation correspondait à la *regio XIV* située au-delà du Tibre. Cf. M. MAISCHBERGER, *LTUR V*, s.v. « Transtiberim », p. 77-83.

<sup>30</sup> Les toponymes *compitum aliarium*, lu sur quatre inscriptions (*CIL VI*, 4476 ; *CIL VI*, 9971 ; *CIL VI*, 33157 ; *AE* 1913, 220), et *sex arae*, lu sur deux inscriptions (*CIL VI*, 9178 ; *CIL VI*, 9884), pourraient renvoyer à des *uici* portant ces noms, selon une forme parallèle à celle du *uicus compiti Acili* (*AE* 1964, 74a). Sur ces toponymes, cf. G. PISANI SARTORIO, *LTUR I*, s.v. « Compitum Acilium », « Compitum Aliarium », p. 314-315 et L. CHIOFFI, *LTUR IV*, s.v. « Sex Arae », p. 309.

<sup>31</sup> Voir également les remarques d'A. BERTRAND (2008, p. 78-79) sur l'usage des temples comme repères dans la ville.

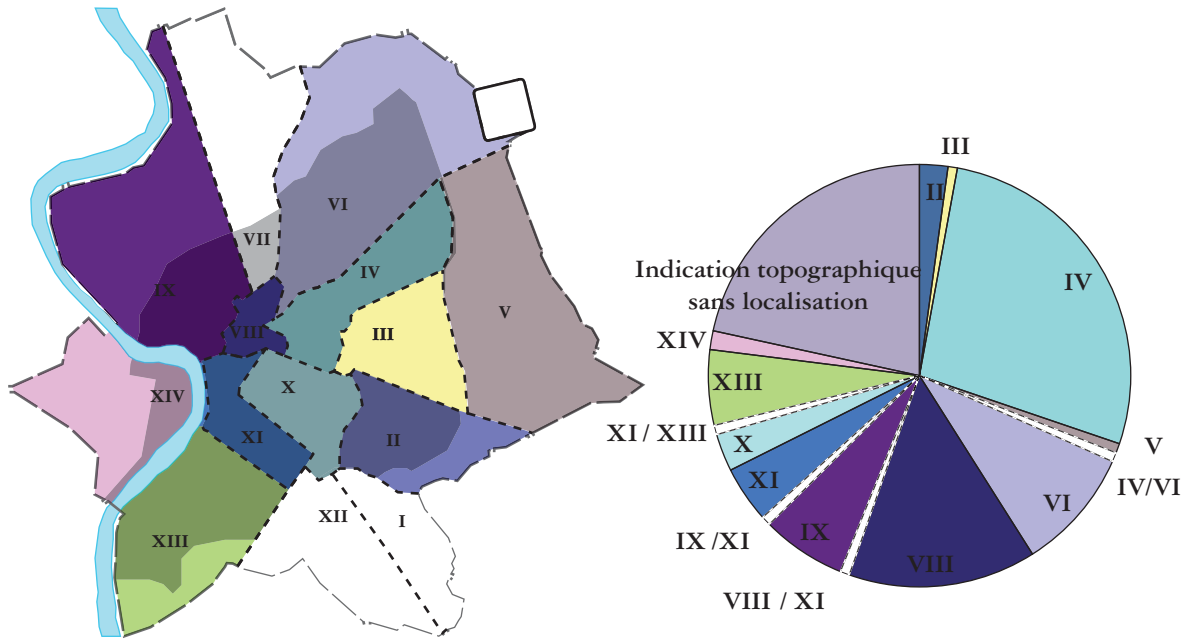


Fig. 3. Répartition par région des épitaphes métiers indiquant une localisation. La trame grise sous-jacente correspond à l'étendue de l'urbanisation sous Auguste ; la limite extérieure est donnée par le tracé de la muraille aurélienne (DAO N.M.).

être soulignée. La première est que, écartée la *Sacra uia*, seuls deux quartiers émergent véritablement, face aux autres qui ne bénéficient en général que de mentions réduites à une ou deux attestations : le Vélabre, mentionné six fois<sup>32</sup>, et Subura, indiqué à cinq reprises<sup>33</sup>. Verra-t-on dans ces renvois relativement nombreux l'affirmation d'une véritable identité de quartier ou bien la trace d'une plus forte densité de gens de métier ?

Cette première approche permet de souligner que ce sont d'abord des éléments du paysage urbain qui servent de point de repère dans les épitaphes, quelle que soit leur nature, même lorsqu'il s'agit d'édifices privés<sup>34</sup>. L'espace vécu, dans son immédiateté topographique, est simplement retranscrit dans ces épitaphes pour en faire un lieu d'appartenance. De ce fait, les indications topographiques que l'on peut

extraire de ces localisations conservent une forme d'imprécision : les gens de métier mentionnent leur attachement à leur zone de travail, ils rappellent leur quartier d'origine, qui devient un élément de distinction<sup>35</sup> et un marqueur d'identité<sup>36</sup>.

### Topographie des métiers à Rome

En dépit de ce flou inhérent au type de nos sources, il convient de cartographier la répartition des métiers dont la localisation est reconnaissable. L'imprécision des toponymes employés interdisant tout recours à une carte détaillée, le cadre administratif des 14 régions augustéennes s'est avéré être le moins inadapté dans un premier temps pour une vision synthétique (fig. 3). Aucune inscription ne renvoie à quatre régions – I, VII et XII –, peu urbanisées

<sup>32</sup> CIL VI, 9184 ; CIL VI, 9671 ; CIL VI, 9693 ; CIL VI, 33933 ; CIL VI, 37803 ; AE 1946, 128. Cf. F. GUIDOBALDI, C. ANGELELLI, *LTUR* V, s.v. « Velabrum », p. 101-108.

<sup>33</sup> CIL VI, 1953 ; CIL VI, 9284 ; CIL VI, 9491 ; CIL VI, 33862 ; AE 1990, 74. Cf. K. WELCH, *LTUR* V, s.v. « Subura », p. 379-383.

<sup>34</sup> Les mentions des (*praedia*) *Luciliana* (CIL VI, 9585) et de l'*insula Quinti Critoni* (CIL VI, 9824) autorisent à leur restituer soit une extension, soit une renommée – au moins dans leurs abords immédiats – suffisantes pour les constituer en points de repère.

<sup>35</sup> Dans le cas des épitaphes de praticiens ayant exercé autour du forum, C. COURRIER (2009, p. 170-175) estime que l'association du lieu d'exercice et de l'activité permet de souligner la fierté de la réussite.

<sup>36</sup> Contrairement à ce que propose implicitement A. BÉRENGER (2008, p. 167-168), ces inscriptions ne constituent pas les adresses des morts – même si la forme prise par ces textes pourrait se rapprocher des libellés d'adresse (cf. LING 1990). Comme marqueurs du quartier où le défunt a vécu, ces mentions dans les épitaphes affirmaient la fierté d'avoir appartenu à cet espace. Il faudrait cependant pouvoir mieux cerner le contexte de ces inscriptions et prolonger l'investigation parmi les épitaphes mentionnant un toponyme sans conjonction avec la pratique d'un métier.

sous Auguste. À l'inverse, les attestations les plus nombreuses proviennent des *regiones* IV, VI et VIII, hypercentre évident de la Ville – Palatin excepté – qui totalisent plus de la moitié des inscriptions. Le seul étonnement pourrait provenir de la relativement faible représentation des espaces voués aux entrepôts, qu'il s'agisse de la *regio* XIII ou du secteur *Transtiberim* (*regio* XIV). Un tel constat pourrait être lié aux conditions de constitution du *Corpus*, par définition aussi imparfaites qu'aléatoires. Observer la répartition des métiers sur plus de trois siècles à l'échelle de toute la Ville, en utilisant de surcroît un cadre administratif peu propice à l'analyse fine ne saurait porter très loin.

Pour progresser dans cette compréhension réciproque des sources et des espaces occupés par les gens de métier, une sélection a été opérée dans le corpus, en choisissant 68 inscriptions qui, si elles ne représentent que 49% du total relevé, renvoient à 62% des localisations par le biais du toponyme indiqué sur l'épithaphe. Elles se déploient dans les *regiones* IV (38), VIII (20), X (4) et XI (6). La carte que l'on obtient en replaçant les localisations mentionnées sur le plan de Rome permet de confirmer certaines remarques faites au préalable, particulièrement si on la confronte avec une représentation, toute schématique qu'elle soit, des édifices connus dans ce secteur (fig. 4 et 5). Cet essai de carte mentale rétrospective fondée sur les descriptions de leurs lieux de métier rédigées par les praticiens ne montre qu'un nombre d'édifices et d'éléments de parure urbaine réduit à l'extrême confrontés à ceux connus dans cette zone.

Une telle image renforce l'idée que les localisations données dans les épithaphe se fondent sur un point de repère générique qui focalise l'idée de quartier vécu sans toutefois polariser les installations de boutiques et d'ateliers dans son voisinage immédiat. Une partie des zones vides peut s'expliquer par des facteurs externes aux choix des praticiens. Le vide du forum n'est que la résultante d'un choix urba-

nistique favorisant, depuis la fin de la République, des monuments vecteurs d'expression des grandes familles puis des empereurs, au détriment des espaces de vente ou de production<sup>37</sup>. En revanche, les vides s'accroissant à l'extérieur de l'emprise du forum renvoient vers une extension du territoire des quartiers vécus par les praticiens, comme l'indique le nombre décroissant de toponymes utilisés au fur et à mesure que l'on se dirige vers le Tibre en particulier (fig. 6)<sup>38</sup>. Si la proximité du forum reste prestigieuse, il faut multiplier les facteurs de distinction et continuer de considérer, même *post mortem*, que l'on a travaillé dans un cadre aussi attractif que respectable.

Dans ce secteur, il apparaît également possible de s'interroger sur les caractères homogènes du tissu commercial et artisanal, grâce aux 29 inscriptions donnant la *Sacra uia* comme lieu d'exercice. Ces épithaphe renvoient à une quarantaine de personnages, actifs pendant deux à trois générations entre la période augustéenne et le règne de Néron, exerçant 16 métiers différents<sup>39</sup>. Cette concentration exceptionnelle d'attestations, probablement due à la proximité du forum, pourrait amener à supposer que l'artère utilisée par les principales *pompae* de la cité était en fait un « quartier artisanal ». Par-delà les considérations de détail, qui montrent cependant une mixité forte notamment entre les commerces alimentaires – *bublarius*, *mel-larius* –, le fleuriste, les graveurs et les orfèvres, l'analyse de ces métiers permet de comprendre certains mécanismes à l'œuvre dans les regroupements de métier. On observe ainsi deux formes de concentrations dans la *Sacra uia*. La première est de type horizontal, et correspond à ce qui est généralement appelé « quartier artisanal » ou à ce qui transparaît dans les invocations de regroupements d'artisans ou de commerçants. Il s'agit de l'installation, dans la même zone, de praticiens d'un même métier : dans ce cas, des orfèvres d'une part<sup>40</sup>, des facteurs ou vendeurs de perles – *margaritarii* – d'autre

<sup>37</sup> Si ce constat rejoint celui fait par J.-P. MOREL (1987, p. 135-136), la proposition d'explication en est inverse : il ne s'agit pas d'une « volonté de cantonner [...] les activités de commerce et de production dans des espaces bien définis » et de préférence hors du forum ; la disparition des *tabernae* du cœur religieux et politique de la Ville n'est qu'une conséquence du développement de nouvelles formes monumentales. Et Varron de s'en féliciter (*De Vita populi romani*, II, fr. 72, cit. in MOREL 1987, p. 135). Quant au regroupement de certaines activités dans des bâtiments construits *ad hoc* et portant le nom du métier concerné, il faudrait déterminer les intérêts du constructeur dans le secteur avant d'y voir une circonscription ou un enfermement.

<sup>38</sup> Si le tracé des rues dans le Vélabre notamment était mieux connu, il serait alors intéressant de tenter une estimation de la surface des quartiers vécus en utilisant le toponyme comme place centrale et en tentant une application infra-urbaine, fondée sur la viabilité, des polygones de Thiessen.

<sup>39</sup> Sur les relations de parentèles entre ces personnages et le détail de leurs activités, on consultera PAPI 2002, p. 53-61.

<sup>40</sup> Aux quatre épithaphe et à l'inscription votive désignant des *aurifices*, renvoyant à sept personnes (liste en annexe ; cf. PAPI 2002, p. 54-55), il conviendrait d'ajouter un *auri ac(ce)ptor* (CIL VI, 9212) qui exercerait le même métier (PAPI 2002 : 56).

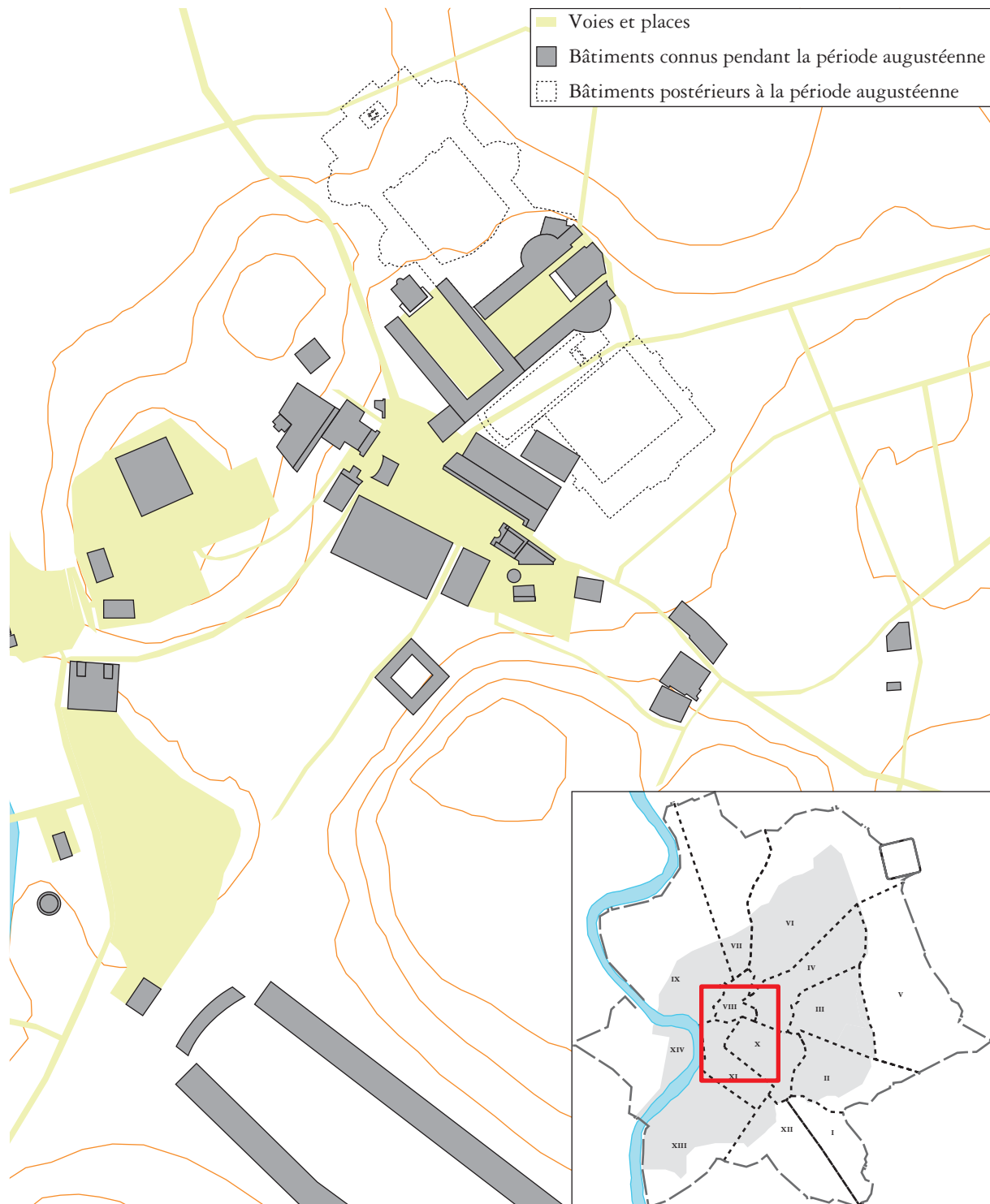


Fig. 4. Carte du centre de Rome avec l'indication schématique des bâtiments connus – hors Palatin, laissé vide à dessin (fond de carte d'après HASELBERGER 2002, DAO N.M. ; échelle : 1/6000).

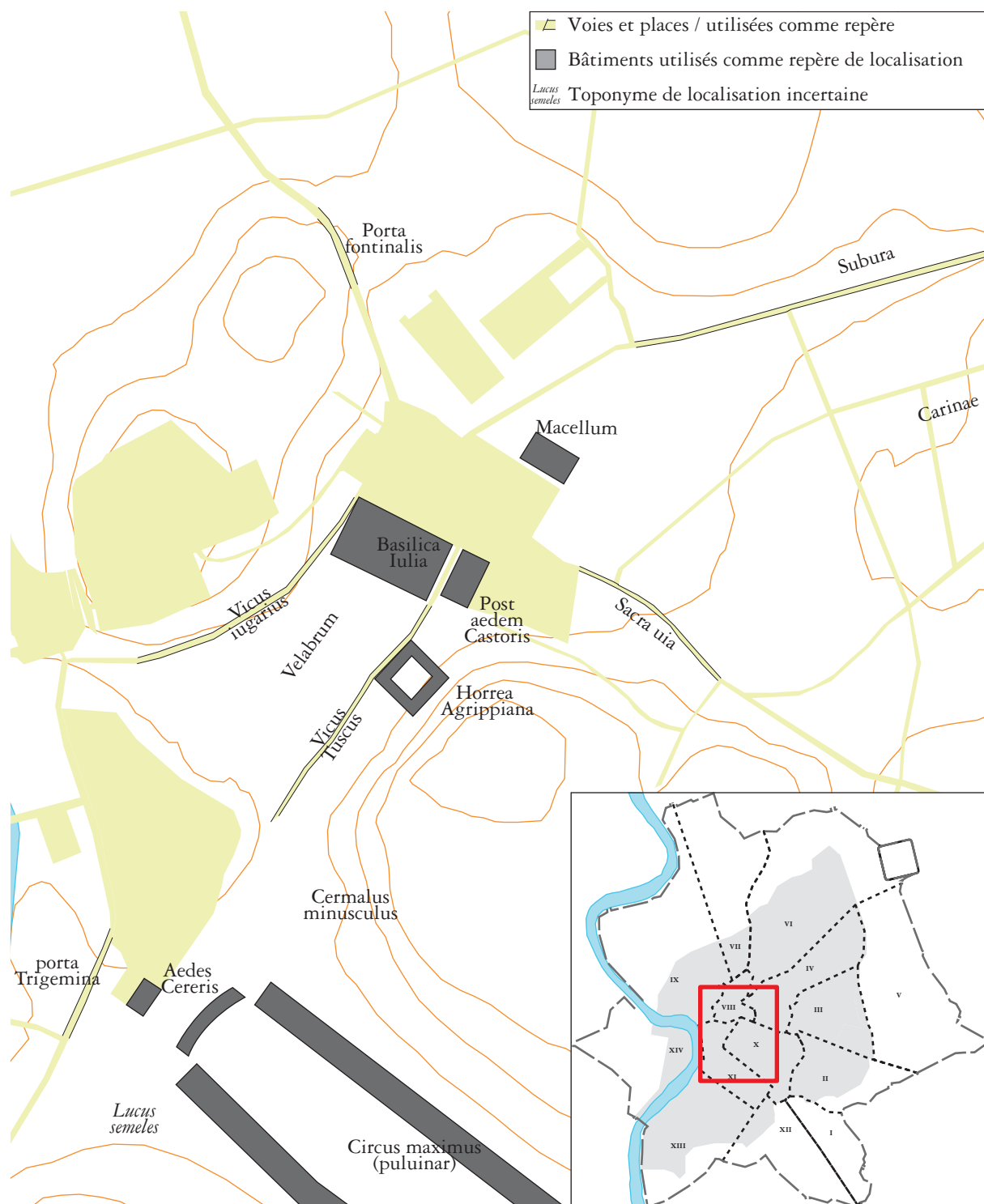


Fig. 5. Carte mentale rétrospective du centre de Rome, telle que « décrite » par les épitaphes des gens de métiers (fond de carte d'après HASSELBERGER 2002, DAO N.M. ; échelle : 1/6000).



part<sup>41</sup>. L'explication d'un tel regroupement pourrait ici se trouver dans la nature luxueuse des produits vendus : ces deux groupes se seraient installés sur la *Sacra uia* pour profiter du passage d'une clientèle fortunée. Une seconde forme de concentration est verticale : des praticiens de métiers interdépendants – les réalisations de l'un servant à alimenter la production de l'autre – exercent à proximité les uns des autres. Un exemple de ce type apparaît à travers la présence de lapidaires – *gemmarii* – parmi les métiers attestés<sup>42</sup> : leur haute spécialisation dans la taille et l'incision des pierres précieuses et semi-précieuses rendait nécessaire le voisinage avec les *aurifices* pour assurer le montage des bijoux. L'ajout à ce réseau de praticiens de deux fondeurs – *flaturarii* – pourrait permettre d'accroître cette relation verticale si l'on considère qu'ils utilisaient des métaux précieux<sup>43</sup>, voire de l'étendre, en associant à ces fondeurs une fabricante de tissus rehaussés de fils d'or<sup>44</sup>. Si la concentration verticale renvoie à la multiplication d'ateliers identiques, la concentration verticale consiste en une démultiplication des espaces associés aux différentes étapes d'une même chaîne opératoire.

L'analyse rapide de cette série d'inscriptions souligne une nouvelle fois la subjectivité du contenu des épitaphes, qui suggèrent une vision de l'espace urbain propre aux gens de métiers. Le cas richement documenté de la *Sacra uia* démontre l'inadéquation d'un raisonnement urbanistique de type fonctionnaliste à Rome : espace des processions religieuses, la *Sacra uia* montre un véritable mélange des activités de vente et de production, même si elles pourraient avoir été cantonnées au domaine du luxe. Indéniable lieu de regroupement de praticiens de métiers, au moins jusqu'au I<sup>er</sup> s. de notre ère<sup>45</sup>, elle peut toutefois échapper à une transformation en « quartier artisanal » monolithique par la compréhension des liens entre ces activités en termes de concentrations verticales et horizontales. Ce cas exceptionnel ne doit cependant pas faire oublier l'immense majorité des praticiens

de métiers à Rome, invisibles pour avoir été muets dans leurs épitaphes.

## Conclusions

Au terme de cette rapide promenade au milieu des lieux de métiers, il m'apparaît nécessaire d'abandonner le terme de « quartier » dès lors qu'il s'appliquerait aux « artisans ». Les principes urbanistiques issus de l'École de Chicago – perception fonctionnaliste de la ville ; division en zones clairement délimitées – ne peuvent pas s'appliquer dans le monde romain où, sur la longue durée, les fonctions et les groupes sociaux sont inextricablement mêlés en ville. En revanche, le quartier entendu comme espace vécu reste à explorer dans l'Antiquité romaine, quelle que soit la difficulté d'exploiter des sources toujours insuffisamment nombreuses ou détaillées.

L'analyse des toponymes forgés sur des noms de métiers et des épitaphes de praticiens à Rome interdit de nier l'existence de regroupements d'artisans ou de commerçants. Le rejet de l'appellation « quartier » pour ces pôles de métiers dépasse le simple cadre sémantique : l'identification d'un « quartier », découverte supposée d'une fraction d'économie urbaine, constitue en pratique une fin en soi ; l'étude des concentrations d'activités ouvre nécessairement la voie à de fructueux questionnements. La concentration verticale, en supposant l'existence de relations, au moins de production, entre les gens de métier, amène à s'interroger sur la rationalité économique et ses ressorts. Quant à la concentration horizontale, si elle permet également de réfléchir à des questions strictement économiques, elle soulève des interrogations plus vastes notamment sur la gestion de l'espace urbain, les rapports de propriété, la formation des gens de métier, etc.

Deux, trois ateliers – ou plus – ne font pas un « quartier » ; au mieux ils peuvent renvoyer à une concentration qu'il conviendra d'explicitier en termes techniques, économiques et sociaux.

<sup>41</sup> Liste en annexe. Cf. PAPI 2002, p. 57-58.

<sup>42</sup> Une épitaphe mentionne cinq d'entre eux (*CIL* VI, 9435), une seconde un seul (*CIL* VI, 9434). Cf. PAPI 2002, p. 58-59.

<sup>43</sup> Liste en annexe. Cf. PAPI 2002, p. 55.

<sup>44</sup> Liste en annexe.

<sup>45</sup> L'aspect urbanistique de la *Sacra uia* aurait été profondément transformé après l'incendie de Rome en 64 ap. J.-C. (MOREL 1987, p. 146-148, tempéré par PAPI 2002, p. 51-53).

**Appendice** : liste des inscriptions de praticiens mentionnant une localisation d'exercice, classées par *Regiones* et par noms de métier. Chaque série de parenthèses regroupe les différentes éditions d'une même inscription. Les deux inscriptions votives sont signalées par un astérisque.

*Regio II*

*Campus caelemontanus*  
*hymnologus* (CIL VI, 10133 ; ILS, 5229)  
*Macellum magnum*  
*argentarius* (CIL VI, 33157 ; ILS, 7809)  
*Vicus Scaurus*  
*tonsor* (CIL VI, 33837 ; ILS, 7242)

*crepidarius* (CIL VI, 33886 ; ILS, 7539)  
*inipiliarius* (CIL VI, 33906 ; ILS, 7584 ; AE 1898, 145)  
*lanarius* (CIL VI, 33914)  
*praeco* (CIL VI, 33920)  
*Turris Mamilia*  
*centonarius* (CIL VI, 33922 ; ILS, 7570)

*Regio III*

*Ludus magnus*  
*medicus* (CIL VI, 33838 ; ILS, 7505)

*Regio V*

*Minerva medica*  
*magister odariarius* (CIL VI, 33933)

*Regio IV*

*Carinae*  
*olearius* (CIL VI, 33862)  
*Macellum*  
*lanius* (CIL VI, 33870)  
*bucularius* (ILS, 9432 ; AE 2002, 198)  
*Sacra uia*  
*auri acceptor* (CIL VI, 33923 ; ILS, 7575 ; AE 1892, 26)  
*aurifex* (CIL VI, 37469 ; ILS, 9426 ; AE 1910, 52) ;  
 (CIL VI, 37780 ; ILS, 9425 ; AE 1908, 41) ; (CIL VI, 37806 ; CIL I<sup>2</sup>, 1259 ; ILLRP, 802 ; ILS, 7480 ; AE 1902, 85) ; (CIL VI, 37807 ; ILS, 9429 ; AE 1910, 74) ; (CIL I<sup>2</sup>, 3058 ; ILLRP, 110)\*  
*aurivestrix* (CIL VI, 37811 ; ILS, 9427 ; AE 1908, 40)  
*bublarius* (CIL VI, 37824)  
*caelator* (CIL VI, 37826)  
*cavator* (AE 1913, 22)  
*coronarius* (AE 1923, 59)  
*flaturarius* (AE 1926, 54) ; (AE 1946, 128)  
*gemmarius* (AE 1971, 43) ; (AE 1977, 25 ; AE 1984, 31 ; AE 1998, 198 )  
*margaritarius* (AE 1980, 84) ; (AE 1990, 74) ; (AE 1990, 76) ; (AE 1990, 77) ; (AE 1991, 106) ; (AE 1991, 264 ; CIL VI, 9847) ; (CIL X, 6492)  
*mellarius* (AE 1991, 287)  
*negotiator* (EURom, 52)  
*pigmentarius* (CIL I<sup>2</sup>, 3005 ; AE 1971, 41)  
*tibiarius* (CIL I<sup>2</sup>, 3021 ; AE 1971, 42)  
*unctor* (CIL VI, 1953 ; ILMN 1, 53)  
*ung(u)entarius* (AE 1932, 22 ; ILLRP, 826)\*  
*vascularius* (CIL VI, 1974 ; ILS, 7610)  
*Subura*  
*coactor* (CIL VI, 33872)

*Regio VI*

*Aedes Hercules Primigenius*  
*eborarius* (CIL VI, 363 ; CIL VI, 10024 ; CIL VI, 30748) ; (CIL VI, 37803 ; AE 1907, 129)  
*Aedes Quirinus*  
*vestiarius* (CIL VI, 4476 ; ILS, 7569)  
*Castri praetori*  
*negotiator* (CIL VI, 6227 ; ILS, 5157)  
*vinariarius* (CIL VI, 7655 ; ILS, 7707)  
*Collis Viminale*  
*lanius* (CIL VI, 7882 ; ILS, 7719)  
*Esquiliae / Statua Planci (quirinal)*  
*negotiator pigmenti* (?) (CIL VI, 9136 ; ILMN, 1, 126 ; ILS, 7287)  
*Forum Esquilinum*  
*argentarius* (CIL VI, 9177) ; (CIL VI, 9178 ; ILS, 7508)  
*Lucus Lubitina*  
*lanius* (CIL VI, 9179 ; ILS, 7503)  
*vestiarius* (CIL VI, 918)  
*Vicus Longus*  
*aurifex* (CIL VI, 9181 ; AE 2000, 138)  
*ornatrix* (CIL VI, 9182 ; ILS, 7502 ; AE 2000, 138) ; (CIL VI, 9181 ; AE 2000, 138)

*Regio VIII*

*Aedes Castoris*  
*argentarius* (CIL VI, 9183 ; ILS, 7501) ; (CIL VI, 9184)  
*sagarius* (CIL VI, 9185)  
*Basilica [Iulia?]*  
*nummularius* (CIL VI, 9186 ; ILS, 7507)

- Basilica Iulia*  
*nummularius* (CIL VI, 9189 ; ILS, 7929) ; (CIL VI, 9190)
- Porta Fontinalis*  
*lecticarius* (CIL VI, 9207 ; ILS, 7685)  
*sutor* (CIL VI, 9208 ; ILS, 7686)  
*tabularius* (CIL VI, 9212 ; ILS, 7693)
- Velabrum*  
*argentarius* (CIL VI, 9214 ; ILS, 7692)  
*aurarius* (CIL VI, 9221 ; ILS, 7694)  
*capsarius* (CIL VI, 9239)  
*margaritarius* (CIL VI, 9283 ; ILS, 7617 )  
*negotiator penoris et vinorum* (CIL VI, 9284 ; ILS, 7547)  
*vinarius* (CIL VI, 9393 ; ILS, 7696)
- Vicus Iugarius*  
*purpurarius* (CIL VI, 9418 ; ILS, 7700)
- Vicus Tuscus*  
*purpurarius* (CIL XIV, 2433 ; ILS, 7597)  
*vestiarius* (CIL VI, 9434 ; ILS, 7708)  
*vestiarius [tenuiarius]* (CIL VI, 9435) ; (CIL VI, 9419)
- Regio IX*  
*[vicus et balnea?] Pallacinae*  
*tector* (CIL VI, 9471)
- Amphitheatrum*  
*ostiarius* (CIL VI, 9475)  
*Circus Flaminius*  
*nummularius* (CIL VI, 9483 ; AE 1997, 104)
- Porta Flumentana*  
*aurifex* (CIL VI, 9491 ; ILS, 7556)
- Portus olearius vici victoriae*  
*doctor* (CIL VI, 9492 ; ILS, 7556a)
- Theatrum Balbi*  
*corinthiarius* (CIL VI, 9499 ; CIL I<sup>2</sup>, 1221 ; ILS, 7472 ; ILLRP, 793)
- Theatrum Marcelli*  
*coactor* (CIL VI, 9514)  
*sagarius* (CIL VI, 9515 ; ILS, 7751) ; (CIL VI, 9545 ; CIL I<sup>2</sup>, 1212 ; ILS, 7602 ; ILLRP, 797)
- Regio X*  
*Germal*  
*vestiarius* (CIL VI, 9546) ; (CIL VI, 9547)
- Horrea Agrippiana*  
*vestiarius* (CIL VI, 9548) ; (CIL XIV, 3958) ; (ILS, 7572)
- Regio XI*  
*Aedes Cereris*  
*vestiarius* (CIL VI, 9549)
- Circus maximus*  
*aerarius* (CIL VI, 9560)  
*pomarius* (CIL VI, 9572 ; AE 2000, 164)
- Lucus Semeles*  
*solatarius* (CIL VI, 9585 ; ILS, 7795)
- Porta Trigemina*  
*librarius* (CIL VI, 9618 ; ILS, 7497)  
*mellarius* (CIL VI, 9631 ; ILS, 7516)
- Regio XIII*  
*Aedes Diana*  
*vestiarius* (CIL VI, 9660 ; ILS, 7515)
- Aedes Vortumnus*  
*faber argentarius* (CIL VI, 9661 ; ILS, 7517)
- Horrea Galbana*  
*negotiator marmorarius* (CIL VI, 9664 ; ILS, 7536)  
*piscatrix* (CIL VI, 9662 ; ILS, 7514)  
*sagarius* (CIL VI, 9671 ; ILS, 7487)
- Horrea Seiana*  
*conductor* (CIL VI, 9673 ; ILS, 7605)
- Horrea Volusiana*  
*vestiarius* (CIL VI, 9683 ; ILS, 7488 ; AE 2001, 169)  
*scala mediana*  
*negotiator frumentus et legumenus* (CIL VI, 9709 ; ILS, 7509)
- Regio XIV*  
*trans Tiberim*  
*purpurarius* (CIL VI, 9711)
- Vicus Fortis Fortunae*  
*lanarius* (CIL VI, 9493 ; CIL VI, 33809)
- Regio IV ou VI*  
*Agger*  
*pomarius* (CIL VI, 9714 ; ILS, 7510 ; AE 1997, 104)
- Regio IX ou XI*  
*Campus [boarium / martius?]*  
*mercator bovarius* (CIL VI, 9976)
- Regio VIII ou XI*  
*Cloaca maxima*  
*faber lectarius* (CIL VI, 9992)

Regio XI ou XIII

*Aemiliana*

*ornatrix* (CIL VI, 9993 ; ILS, 7485)  
*tonsor* (CIL VI, 9993 ; ILS, 7485)

Toponymes sans localisation

[*horrea / praedia?*] *Aureliana*  
*aurifex* (CIL VI, 9712)

*Aedes Fortunae ad lacum Aretis*

*negotiator aerarius et ferrarius* (CIL VI, 9713 ; ILS, 7511)

*Campus pecuarius*

*negotiator* (CIL VI, 9718 ; ILS, 7491)

*compitum*

*vestiarius* (CIL VI, 9736 ; ILS, 7618)

*Compitum aliarius*

*medicus ocularius* (CIL VI, 9795)  
*vestiarius* (CIL VI, 9796 ; ILS, 7604) ; (CIL VI, 9801 ; ILS, 7500) ; (CIL VI, 9821 ; ILS, 7495)

*Forum suarium*

*mercator* (CIL VI, 9822 ; ILS, 7496)

*Forum uinari*

*argentarius* (CIL VI, 9848) ; (CIL VI, 9824 ; AE 2001, 169 ; AE 2005, 146)  
*coactor vinarius* (CIL VI, 9824 ; AE 2001, 169 ; AE 2005, 146)

*Insula Quinti Critoni*

*popa* (CIL VI, 9868)

*inter aerarios*

*coactor* (CIL VI, 9872)

*Marianeae*

*purpurarius* (CIL VI, 37820 ; CIL I<sup>2</sup>, 1443)

*Mercurius Sobrius*

*insularius* (CIL VI, 9884 ; ILS, 7567)  
*nummularius* (CIL VI, 9897 ; ILS, 7551)

*Porticus Pallantiana Venetianorum Parmulariorum*

*olearius* (CIL VI, 9719 ; ILS, 7492)

*Portus vinarius*

*coactor* (CIL VI, 9918) ; (CIL VI, 9921)  
*negotians lagonari* (CIL VI, 9935 ; ILS, 7645)

*Praedia Luciliana*

*medicus* (CIL VI, 9940 ; ILS, 7619)

*Ripa*

*tabellarius* (CIL VI, 9969 ; ILS, 7568)

*Sex area*

*argentarius* (CIL VI, 9970)  
*nummularius* (CIL VI, 9970)  
*sarcinatrix* (CIL VI, 9971)

*vicus*

*purpurarius* (CIL VI, 9972 ; ILS, 7571)

*Vicus [Auct?]ionum ferrariarum*

*argentarius* (CIL VI, 9973 ; ILS, 7573)

*Vicus Caesaris*

*lanarius* (CIL VI, 9974 ; CIL I<sup>2</sup>, 1268 ; ILS, 7574)

*Vicus Licinianus*

*sagarius* (CIL VI, 9871 ; ILS, 7585 ; AE 1967, 81)

*Vicus lorarius*

*pigmentarius* (CIL VI, 9975)

## Bibliographie

### LTUR

M. STEINBY (ed.), *Lexicon Topographicum Urbis Romae*, 5 vol., Roma, 1993-2000.

### EURom

H. SOLIN, *Epigraphische Untersuchungen in Rom und Umgebung*, Helsinki, 1975.

### ILLRP

A. DEGRASSI, *Inscriptiones Latinae liberae rei publicae*, 2 vol., Firenze, 1965.

### ILS

H. DESSAU, *Inscriptiones Latinae Selectae*, 3 vol., Berolino, 1892-1916.

### CIL

*Corpus inscriptionum Latinarum*, Berolino, 1863-

### AE

*L'Année épigraphique*, Paris, 1888-

### ANDREAU 1987

J. ANDREAU, *La vie financière dans le monde romain. Les métiers de manieurs d'argent (IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. - III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.)*, BEFAR, 275, Rome, 1987.

### BÉRENGER 2008

A. BÉRENGER, « Comment indiquait-on son adresse à Rome ? », dans ROYO *et al.* 2008, p. 165-174.

### BERTRAND 2008

A. BERTRAND, « De la rue aux lieux de culte : réflexions sur les modalités d'une interface urbanistique dans les villes romaines », dans P. BALLEST, N. DIEUDONNÉ-GLAD et S. SALIOU (dir.), *La rue dans l'Antiquité. Définition, aménagement, devenir*, Rennes, 2008, p. 77-81.

### BRUNET 2005

R. BRUNET, R. FERRAS, H. THÉRY, *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique*, 3<sup>e</sup> éd., Montpellier, 2005.

COARELLI 1992

F. COARELLI, *Il Foro Boario. Dalle origini alla fine della Repubblica*, 2<sup>e</sup> éd., Roma, 1992.

COURRIER 2009

C. COURRIER, *La plèbe et sa culture. Histoire d'un « antimonde » des Gracques à Domitien (fin du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. – fin du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.)*, Thèse de doctorat, Université de Lyon-2, 2009.

FALLOU, GUILHEMBET 2008

A. FALLOU, J.-P. GUILHEMBET, « *Sedum regionum locorum nomina* (Cicéron). La Rome antique à travers ses toponymes : les *uici* », dans Ph. FLEURY, O. DESBORDES (éd.), *Roma Illustrata. Représentations de la ville. Actes du colloque international de Caen (6-8 octobre 2005)*, Caen, 2008, p. 175-185.

GÉRAUD 1837

H. GÉRAUD, *Paris sous Philippe-le-Bel, d'après des documents originaux et notamment d'après un manuscrit contenant le rôle de la taille imposée sur les habitants de Paris en 1292*, Collection de documents inédits sur l'histoire de France. Première série histoire politique, Paris, 1837.

HASELBERGER 2002

L. HASELBERGER (dir.), *Mapping Augustan Rome*, *JRA Supplementary series*, 50, Portsmouth, 2002.

HUMAIN-LAMOURE 2007

A.-L. HUMAIN-LAMOURE, « Le quartier comme objet en géographie », dans J.-Y. AUTHIER, M.-H. BACQUÉ, F. GUÉRIN-PACE, *Le quartier*, Paris, 2007, p. 41-51.

LÉVY, LUSSAULT 2003

J. Lévy, M. Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, 2003.

MERLIN, CHOAY 1988

P. MERLIN, F. CHOAY, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris, 1988.

MONTEIX 2011

N. MONTEIX, « De « l'artisanat » aux métiers. Quelques réflexions sur les savoir-faire du monde romain à partir de l'exemple pompéien », dans N. MONTEIX, N. TRAN (dir.), *Les savoirs professionnels*

*des gens de métier. Études sur le monde du travail dans les sociétés urbaines de l'empire romain*, *ColICJB*, 37, Naples, 2011, p. 7-26.

MOREL 1987

J.-P. MOREL, « La topographie de l'artisanat et du commerce dans la Rome antique », dans *L'Urbs. Espace urbain et histoire. I<sup>er</sup> siècle av. J.C. – III<sup>e</sup> siècle ap. J.C.*, *CEFR*, 98, Rome, 1987, p. 127-155.

MOREL 1992

J.-P. MOREL, « L'artisan », dans A. GIARDINA (éd.), *L'homme romain*, Paris, 1992, p. 267-302.

MOREL 2001

J.-P. MOREL, « Artisanat et manufacture à Rome (I<sup>er</sup> s. av. n. è.-II<sup>e</sup> s. de n. è.) », *Pallas*, 55, 2001, p. 243-263.

PAPI 2002

E. PAPI, « *La turba inopia*: artigiani e commercianti del Foro Romano e dintorni (I sec. a.C. – 64 d.C.) », *JRA*, 15, 1, 2002, p. 45-62.

PARK, BURGESS, MCKENZIE 1925

R.E. PARK, E.W. BURGESS, R.D. MCKENZIE, *The City*, Chicago, 1925.

RAPER 1977

R. RAPER, « The analysis of the urban structure of Pompeii: a sociological examination of land use (semi-micro) », dans D.L. CLARKE (ed.), *Spatial archaeology*, London – New York, 1977, p. 189-221.

ROYO *et al.* 2008

M. ROYO, É. HUBERT, A. BÉRENGER, « *Rome des quartiers* » : *des vici aux rioni. Cadres institutionnels, pratiques sociales et requalifications entre Antiquité et époque moderne*, *Actes du colloque international de la Sorbonne (20-21 mai 2005)*, Paris, 2008.

TARPIN 2002

M. TARPIN, *Vici et Pagi dans l'Occident romain*, *CEFR*, 99, Rome, 2002.

TARPIN 2008

M. TARPIN, « Les *vici* de Rome, entre sociabilité de voisinage et organisation administrative », dans ROYO *et al.* 2008, p. 35-64.